

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I. Annonces, ordo des fidèles. — II. Avis. — III. Ordination à la cathédrale. — IV. Saint-Joseph. — V. A quel instant la mort devient-elle certaine ? — VI. Le collier d'or, don de saint Joseph. — VII. A Oka. — VIII. Nomination ecclésiastique. — IX. Informations. — X. Pensée — XI. Aux Prières.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 13 on annonce la solennité anticipée de l'Annonciation de de la Sainte Vierge. J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche le 13. — Solennité anticipée de S. Joseph, double de 1e classe; messe comme au 19 mars, mémoire du 3e dim. du Carême; préface du Carême, évang. du 3e dim. à la fin. — 2es vêpres de S. Joseph (ant. Ibant), hymne Te Joseph, v. Gloria, au Magnificat, ant. Ecce fidelis; mémoire du 3e dim. Ex tollens. J. S.

AVIS

JEUDI prochain, 17 mars, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal communiquera à Rome le nombre de messes offertes par le clergé, les communautés religieuses et les fidèles de ce diocèse, aux intentions du Souverain-Pontife, pour l'œuvre de Saint-Joachim.

Messieurs les curés qui ne l'ont pas encore fait, sont respectueusement priés de faire connaître, d'ici à cette date, à M. l'abbé Perron, de l'archevêché, le nombre de messes offertes par leur paroisse. Ils pourront remettre plus tard, s'ils le préfèrent, le montant collecté. Il suffit pour le moment qu'ils certifient avoir reçu tel nombre de messes.

Communiqué.

ORDINATION A LA CATHEDRALE

SAMEDI dernier, le 5 du courant, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a présidé à une ordination à la cathédrale.

Ordres mineurs

Ont été admis aux ordres mineurs : — MM. J. Migneault et H. Longpré, du diocèse de Montréal.

Sous-diaconat

Ont été admis au sous-diaconat : — MM. T. A. Nantel et L. A. Plante, du diocèse de Montréal.

Diaconat

A été admis au diaconat : — Frère Marie-Etienne de l'ordre de Saint-François.

Prêtrise

Ont été admis à la prêtrise : — MM. A. Hétu, du diocèse de Montréal et M. J. McKenna, du diocèse de Chicago.

SAINT JOSEPH

L était *chef de famille*. Il en avait toutes les sollicitudes, la courageuse abnégation, la constante vigilance.

C'est lui qui prend l'Enfant et sa Mère, dispose tout et part pour l'Egypte, sans retard, pour échapper à la haine d'Hérode. Il revient, ayant sauvé son double trésor et vit au milieu des siens et pour les siens.

Chefs de familles, allez à son autel, au jour de sa fête, et lui demandez de savoir comprendre tout d'abord et porter ensuite courageusement toutes vos responsabilités sacrées. Vous n'êtes plus seuls, vous ne vous appartenez plus. Vos pensées, votre amour, vos biens, votre temps, tout est aux vôtres. Vivez pour eux, vivez au milieu d'eux, dans cette société égoïste ou tant d'attraits frivoles ou malsains vous attirent au dehors.

C'était un *ouvrier*. Humble, obscur, pauvre ; quels hommages a-t-il reçus pendant sa vie ? Quelles satisfactions d'amour-propre ? Quelles

jouissances physiques ? Quelles joies terrestres ? Il était heureux pourtant, et content de son sort. Point de convoitises dans son cœur, point de murmure sur ses lèvres. Et quel contraste pourtant entre la noblesse de ses ancêtres et sa situation précaire, entre la grandeur de sa mission présente et la pauvreté de ses moyens !

Humbles de ce monde, allez auprès de lui, c'est un de vos semblables, il a vécu dans un atelier, gagnant à la sueur de son front le salaire familial. Demandez-lui le pain de chaque jour, les forces nécessaires au labeur quotidien, la santé du corps, mais aussi la santé de l'âme, l'amour de l'ordre et de l'économie si utile à tous, si nécessaire aux classes laborieuses, et cette persévérance patiente qui permet de monter sans secousse et de grandir sans injustice.


C'est un *saint*, universellement aimé et honoré, d'autant plus connu, qu'il fut obscur et ignoré.

Qui que vous soyez, venez auprès de lui. Il est riche à cette heure, libéral, puissant. Par votre foi, votre confiance, vos prières, gagnez-le à votre cause et le mettez dans vos intérêts. Il dira quelques mots à Celui qui ne dédaigna point de lui être soumis, et vous rentrez dans vos fonds, vous qui allez venir allumer des flambeaux et déposer des fleurs auprès de son image couronnée, entendre son éloge et lui dire avec tout le peuple chrétien : Saint Epoux de la Vierge Marie, fidèle Gardien de Jésus, priez, priez pour nous !

L'abbé T. B.

A QUEL INSTANT

LA MORT DEVIENT-ELLE CERTAINE ?

E catéchisme nous dit, dans son langage à la fois simple et compréhensif, que la mort est la séparation de l'âme d'avec le corps ; mais cette réponse ne nous éclaire pas sur le moment où cette séparation s'effectue.

Il importe pourtant de le savoir. N'arrive-t-il pas que le prêtre est appelé auprès de personnes qui viennent de rendre le dernier soupir ?

S'il y a présomption que ce soupir, en s'exhalant, n'a point emporté hors du corps l'âme auquel Dieu l'a unie, le prêtre

peut-il lui donner la sainte absolution sous condition, ou du moins l'Extrême-Onction, et par là, lui ouvrir les portes du ciel ?

C'est à la science et à ses observations qu'il appartient de nous dire si, après le dernier souffle, après le dernier battement de cœur, l'âme peut encore être là. C'est à la théologie à nous dire si l'âme, dans ces conditions, se trouverait encore sous la juridiction de la sainte Eglise, apte à recevoir le bénéfice de ses sacrements.

Or, que dit la science sur cette question : où et quand finit la vie ? A quels signes peut-on reconnaître que le départ de l'âme s'est réellement effectué ?

Les gens du monde pensent que le dernier soupir est le dernier acte vital et que la mort s'effectue dans le même moment. Mais ceux qui ont étudié avec soin les phénomènes qui s'accomplissent aux limites de la vie, ont appris que le cœur battait encore, après que le dernier soupir avait été exhalé. Ils nous disent que les contractions du cœur se font sentir, tantôt pendant trois ou quatre minutes, tantôt un quart d'heure après l'arrêt absolu de la respiration.

Peut-on du moins s'en rapporter aux derniers mouvements du cœur, pour reconnaître et affirmer la mort ? Non, car l'individu frappé de syncope grave, ne peut pas être comme mort, quoique son cœur ne se contracte plus. Abandonné aux seules forces de la nature, un tel malade ne se relève point : sa respiration est arrêtée pour toujours, et son cœur ne battra plus jamais. Mais est-il réellement mort au moment où son cœur a cessé de battre ? Non, car si un homme de l'art intervient, il pourra souvent ranimer ce que l'on croyait être un cadavre : la circulation recommence, puis la respiration et la vie.

Cela a été vu et tenté de tout temps dans les asphyxies ; mais des expériences très concluantes, faites dernièrement, ont démontré que l'âme habite le corps des asphyxiés plus longtemps qu'on ne l'avait cru jusqu'ici.

Il y a quelques semaines, M. le professeur Laborde a fait, à ce sujet, une communication très intéressante à l'Académie de Médecine.

Voici comment procède ce docteur :

Il écarte les maxillaires, introduit un bouchon entre les dents

pour les empêcher de se fermer, saisit la langue avec un grand appareil de fils de fer, coud la langue sur cet appareil, et commence une série de tractions rythmées, en tenant le fil d'attache entre ses dents. En même temps avec ses mains, il exerce une série de pressions sur le thorax et l'abdomen, de manière à amener au moins une respiration factice, celle du soufflet sur lequel on presse.

Et cela a réussi plusieurs fois, paraît-il. Une femme, déclarée morte par ses médecins et chez qui le cœur ne battait plus, dont la respiration était complètement arrêtée, a commencé de respirer faiblement au bout d'un quart d'heure de cet exercice, et, dix minutes plus tard, elle revenait à la vie.

Le docteur a-t-il rappelé l'âme dans le corps, après qu'elle l'eut quitté ? Non. Elle n'avait point cessé d'y habiter, bien qu'elle fut empêchée par l'asphyxie d'y produire les phénomènes de la respiration et de la circulation.

On voit donc que l'arrêt du cœur, non plus que la cessation de la respiration, ne sont pas des indices certains de la mort, c'est-à-dire de la séparation de l'âme d'avec le corps.

La rigidité cadavérique a une importance beaucoup plus grande. Toutefois, il ne faut pas la confondre avec quelques états particuliers, produits spécialement par le tétanos ou l'absorption de la strychnine. Dans ces cas, la rigidité cadavérique elle-même peut être trompeuse, et faire croire à une mort qui n'est point encore accomplie.

Le signe certain de la mort, ce qui permet de l'affirmer indubitablement, c'est un commencement de décomposition ou de putréfaction. L'imbibition cadavérique de l'œil, l'affaissement et l'opacité de la cornée, qui en sont les premiers signes, permettent seuls d'affirmer en toute assurance que la mort est certaine. La résurrection de Lazare est évidemment miraculeuse, car le signe certain, indubitable de la mort, la putréfaction, fut constatée par la multitude. *Jam fetet*, il sent déjà, disait-on, de son cadavre.

* * *

Quand est-ce que l'on peut raisonnablement douter de la mort, alors que les signes ordinaires de sa présence apparaissent ? Cela dépend des causes qui les ont amenés.

La mort se présente sous bien des formes différentes, mais qui peuvent être ramenées à trois principales : 1^o mort à la suite d'une maladie chronique ou de longue durée, pendant laquelle l'organisme s'est usé peu à peu, en sorte que, après l'exhalation du dernier soupir, le cœur épuisé, s'arrête, les actes nutritifs profondément altérés, ne tardent pas à cesser ; 2^o mort provenant d'une maladie aiguë ou infectieuse, à la suite de laquelle la vie nutritive survit à la vie animale dans une mesure, et suivant une durée impossible à déterminer ; 3^e enfin, mort accidentelle ou subite, intervenant en pleine vitalité de toutes les fonctions organiques ; dans ce cas, après le dernier soupir, le cœur continue, pendant un certain temps, à battre, quoique d'une manière affaiblie : les actes nutritifs persistent pendant un temps plus long encore, comme en témoigne la lenteur que met la décomposition cadavérique à se manifester.

C'est dans ce dernier cas surtout qu'il est permis de croire, pendant quelque temps encore, à la présence de l'âme.

De tout ceci, il résulte que la vie ne s'éteint que graduellement dans nos organes, et que le mourant ne devient pas toujours cadavre aussitôt après le dernier soupir. Il y a, dans certains cas du moins, quelques instants dont la durée est variable et ne peut pas être déterminée, pendant lesquels les liens qui unissent l'âme au corps se relâchent peu à peu avant d'aboutir à la rupture effective qui est la mort.

De même l'enfant a commencé de vivre avant qu'il n'ait commencé de respirer ; l'âme habitait ce petit corps, en faisant un être vivant, avant qu'il ait poussé son premier soupir. Pas plus que la vie, la mort n'est donc totale d'emblée, mais successive ; et si on la définit généralement par la suspension d'un des actes de la vie animale, la respiration, il n'en est pas moins vrai qu'il est d'autres actes de cette même vie animale, comme les mouvements du cœur, qui subsistent pendant un temps plus ou moins prolongé après l'exhalation du dernier soupir, et que la vie peut encore subsister, même après l'arrêt du cœur alors qu'il n'y a plus apparence d'acte vital quelconque.

* * *

Il paraît donc certain que, dans quelque cas du moins, le moment de la mort totale, absolue, le départ de l'âme pour

l'autre monde, est plus tardif qu'on est généralement porté à le croire.

Quelques-uns pensent même pouvoir généraliser, et dire que l'âme qui avait informé et vivifié le corps, dès avant sa naissance, l'informe encore, en un stade régressif, depuis le moment de la mort apparente déterminée par le dernier soupir, jusqu'à celui de sa séparation définitive d'avec le corps, espace de temps qui varie selon le genre de mort et qu'on ne peut déterminer *a priori*.

C'est ici que la question théologique se pose. Le prêtre peut-il s'inspirer de ces données de la science pour administrer les sacrements, — lorsqu'ils n'ont pu l'être plus tôt, — alors même que la mort semble déjà accomplie, mais tout récemment ?

Disons d'abord que c'est surtout, ainsi que nous venons de le voir, dans le cas de mort subite, que la présomption de la présence de l'âme dans ce qui paraît être déjà un cadavre est plausible, et semble solliciter le ministère du prêtre. Lorsqu'au contraire, le malade succombe après une maladie dans laquelle sa vie nutritive, frappée des premières, est plus ou moins profondément altérée quand les autres viennent à se suspendre, il est probable qu'il meurt tout entier en exhalant son dernier souffle et son dernier battement de cœur. Il faut alors s'en tenir à la règle de conduite tracée par le Rituel, qui ordonne de cesser la cérémonie de l'Extrême-Onction, si le malade vient à rendre le dernier soupir avant qu'elle ne soit terminée. Il est vrai que, dans ce cas, le sacrement reçoit toute son efficacité de la première onction.

Dans les cas de mort subite ou même de mort rapide, sous l'action d'une maladie aiguë, peut-il y avoir lieu de tenir compte des dernières observations médicales pour administrer au moins l'Extrême-Onction, non-seulement dans les quelques instants qui suivent immédiatement la mort apparente, mais après un temps plus long qu'on ne l'aurait cru permis jusqu'ici ? Il ne nous appartient pas de tracer une ligne de conduite en chose si délicate, mais seulement de poser la question.

Sacramenta propter homines, nous dit la sainte Eglise, dans sa maternelle bienveillance, les sacrements sont pour les hommes ; et dans l'espoir de procurer leur salut, ou simplement leur réconciliation, il est parfois permis de les donner, sous con-

dition, c'est-à-dire de les donner, alors qu'il y a une présomption qu'ils ne seront d'aucune efficacité.

Est-ce le cas ici ?

Quoi qu'il en soit, que personne n'essaie d'abuser de ce que nous venons de dire, et s'en autoriser pour n'appeler le prêtre au chevet du mourant que lorsqu'il a perdu connaissance, ou même rendu le dernier soupir. Nous nous sommes élevé contre cette fausse tendresse qui, pour épargner à une personne aimée une crainte, aussi passagère que salutaire, expose à la précipiter en enfer pour l'éternité. D'ailleurs, nous l'avons remarqué, dans les maladies qui ont une assez longue durée, il n'y a aucune probabilité, de l'aveu même de la science, que l'âme habite encore le corps après le dernier soupir.

Mais nous sommes heureux de donner cette consolation aux personnes qui ont la douleur de perdre l'un des leurs subitement ou presque subitement, que l'Extrême-Onction que le prêtre lui donne, dans le doute de la mort, n'est point aussi risquée, ni par conséquent aussi probablement inefficace qu'on pourrait le croire.

(Semaine de Cambrai.)

LE COLLIER D'OR, DON DE SAINT JOSEPH

DANS le coin d'une modeste cellule d'un couvent des Carmélites d'Avila, se trouvait une humble religieuse se reposant sur un pauvre lit de ses travaux de la journée.

Tout dans la cellule respirait la détresse ; sur le pupitre de la table, au pied du crucifix, on voyait dispersées diverses feuilles manuscrites. L'épigraphe du travail littéraire, — travail qui serait envié par l'écrivain le plus distingué, — portait le modeste et simple titre de *Lettres*.

Mes lecteurs auront compris sans doute que la cellule était occupée par la Mère Thérèse-de-Jésus, réformatrice de l'ordre des Carmélites, et que la religieuse, qui se reposait sur le lit quelques instants était la même Thérèse-de-Jésus.

De temps en temps, un soupir s'échappait de sa poitrine ; soupir d'inquiétude, accompagné de douces espérances.

Elle pensait alors à fonder un nouveau couvent.

Les portes auxquelles frappait si souvent l'illustre fondatrice, pour faire

face aux dépenses considérables de la nouvelle construction, se fermaient à son grand regret.

Tourmentée par cette pensée, Thérèse ne pouvait dormir, et ses lèvres murmuraient une prière.

Tout à coup, elle sent que ses pupilles se contractent, que ses paupières se ferment, et elle reste plongée dans un profond sommeil.

L'humble cellule se remplit d'une vive clarté, et le patriarche saint Joseph — pour lequel la mère Thérèse avait une dévotion spéciale — lui apparut et lui dit de continuer l'œuvre projetée, que les moyens de la mener à bonne fin ne lui ferait pas défaut, et pendant que le Patriarche parlait à la Réformatrice du Carmel, un des anges qui l'accompagnaient laissa sur la table de Thérèse un étui fermé.

En s'éveillant, qu'elle ne fut pas la surprise de Thérèse de voir cet objet sur le pupitre de la table, aux pieds du crucifix !

Qui l'a placé là ?

Etonnée et troublée, elle ouvrit l'étui et vit dans son intérieur, artistement arrangé, un collier d'or, qui lui fournit des secours très abondants.

Une lumière intérieure fit connaître à Thérèse qu'elle devait le miracle à la bonté du Très-Haut et à la protection visible du glorieux saint Joseph.

Le jour suivant, elle retira une forte somme de la vente du collier, qui lui permit non seulement de terminer, à son contentement, l'œuvre commencée du nouveau couvent, mais de contribuer au soulagement des pauvres.

(Traduit de l'Espagnol.)

A O K A

SAMEDI dernier nous annoncions que les religieux de l'Abbaye de Notre-Dame du Lac célébreront le 21 mars prochain la fête de saint Benoît, et le huitième centenaire de la fondation de l'Ordre de Cîteaux, nous avons fait erreur en disant que la messe pontificale serait chantée à 7.30. On nous informe que l'office divin commencera à neuf heures et que le sermon sera donné par le Rév. Père Rouleau, dominicain.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

PAR décision de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal. M. l'abbé A. S. Moreau, a été nommé curé à Saint-Jacques-le-Mineur.

INFORMATIONS

LA vieillesse de Léon XIII. — Nul n'eût osé pronostiquer au cardinal Joachim Pecci, aujourd'hui Léon XIII, une longue vieillesse. A l'époque de son élection, on ne lui attribuait plus que quelques mois de vie.

S'il fut jamais un Pape qui, à cause de la douloureuse condition créée pour lui par la Révolution, eût dû voir sa vie se consumer de jour en jour, ce fut sans doute Léon XIII.

Il n'a pas été, certes, le premier, dans la longue série des Souverains Pontifes, qui ait subi les misères de la captivité ; mais il est le premier qui se soit trouvé *sub hostili dominatione constitutus* dès le premier jour de son exaltation. Et après vingt ans de Pontificat, cette situation n'a point changé.

Et où est-il renfermé ? Sur un des points les plus insalubres de Rome, en un endroit entouré presque entièrement par le Tibre, au beau milieu de la malaria et des fièvres, au Vatican.

Les hommes de la Révolution, en enlevant le Quirinal au Pape, croyaient peut-être lui rendre impossible le séjour au Vatican, et, en effet, il n'y a pas de prélat de la cour pontificale, il n'y a pas de domestique qui ne doive se rendre de temps en temps ailleurs pour y retremper sa santé et reprendre des forces. Or, Léon XIII, depuis environ vingt ans, ne respire point d'autre air que celui du Vatican, devenu plus homicide encore par les récents travaux du Tibre. Et cependant, au milieu de l'infection de cet air, on dirait qu'il rajeunit de plus en plus.

La messe du Pape à Saint-Pierre. — Le dimanche 13 février, Léon XIII, à l'occasion du vingtième anniversaire de son élection, a célébré la messe à Saint-Pierre en présence des pèlerins venus de l'Italie entière et renforcés par les associa-

tions catholique de Rome. Les assistants atteignaient le chiffre de quarante mille et occupaient littéralement toute la grande nef, débordant parfois jusqu'aux chapelles latérales. Il ne restait libre que le passage du milieu par où allait arriver le Souverain Pontife et le long duquel la garde suisse et la garde palatine formaient une double haie qui avait peine à contenir la foule. Celle-ci n'était pas moins compacte dans les nefs du transept où avaient pris place les associations catholiques et les comités paroissiaux de Rome.

Une immense tribune au fond du presbytérium, entre l'autel de la chaire et celui de la confession, avait été réservée aux notabilités du pèlerinage et aux chefs des sociétés catholiques. D'autres tribunes étaient réservées aux corps diplomatiques accrédités près le Saint-Siège et au patriciat romain.

C'est vers neuf heures et demie que le cortège pontifical a fait son entrée. Il était ouvert par les deux cents magnifiques bannières des associations catholiques représentées dans l'assistance.

Enfin le Souverain Pontife est apparu, revêtu des ornements sacrés, porté sur la *sedia*, au milieu des *flabelli*. A son aspect, un tressaillement d'enthousiasme immense, irrésistible, a éclaté de toutes parts en vivats, en acclamations que rien ne saurait décrire. Léon XIII, visiblement ému d'une si grandiose manifestation, y répondait en levant sa main bénissante. Le calme s'est rétabli lorsque le Souverain Pontife est monté à l'autel pour célébrer le saint sacrifice, avec l'assistance des prélats palatins et de tout le chapitre de Saint-Pierre. Alors le chœur des chantres a exécuté le *Tu es Petrus* et d'autres motets. A l'élévation, les trompettes de la garde noble ont joué leur symphonie traditionnelle, au milieu d'un silence profond et recueilli.

Il n'y a pas eu de messe d'actions de grâces après celle du Pape, mais Sa Sainteté est restée quelque temps à genoux au pied de l'autel, puis, se relevant, Elle a entonné le *Te Deum*, qui a été continué par toute l'assistance, alternant avec le chœur des chantres.

Un autre moment solennel a été celui où le Souverain Pontife, de nouveau porté sur la *Sedia*, et cette fois revêtu de la grande chape et le front ceint de la tiare, est venu donner la bénédiction papale, du haut de l'estrade, où il dominait toute

l'assistance. Et tandis qu'il prononçait les paroles sacrées, sa voix vibrante, ainsi qu'en la force de l'âge, a retenti, claire et harmonieuse, jusqu'aux extrémités de la basilique.

Alors les cris d'enthousiasme ont éclaté de nouveau, se prolongeant avec une indicible ardeur, jusqu'à ce que le Saint-Père fût rentré dans la chapelle de la *Pietà*, ne se lassant pas jusqu'au bout de bénir la multitude, comme elle ne se lassait pas de l'acclamer.

Les œuvres de mer. — L'intention du mois de février recommandée par le Souverain-Pontife aux associés de l'Apostolat de la prière vise les œuvres de mer. Parmi ces œuvres, il en est une qui nous paraît capitale : assurer aux marins, aux pêcheurs, les secours de la religion quand ils sont en danger de mort. Il n'est pas rare de voir ces braves gens, en l'absence du prêtre, se confesser l'un à l'autre avant de mourir.

Il y a quelques années, au retour des équipages de Terre-Neuve, le recteur de Saint-Hélen (Côtes-du-Nord) voit venir à lui, l'air sombre, un brave pêcheur. — Monsieur le recteur, je voudrais bien vous parler, dit-il. — Pas ce soir, mon ami tu débarques seulement tu me parleras demain. — Non, monsieur le recteur, ce soir. C'est important : Vous savez, Jean-Marie est mort là-bas, et nous n'avons pas de prêtres. Jean-Marie n'a pas voulu s'en aller sans confession. Il m'a conté ses affaires afin que je vous les répète. Et me voilà ! je reviendrai pour moi demain.

M. Ollé-Laprune. — M. Léon Ollé-Laprune, membre de l'Institut, maître de conférences de philosophie à l'École normale, est mort dimanche dernier après une courte maladie. Sorti de l'École normale supérieure en 1861, il enseigna la philosophie dans plusieurs lycées de province, puis à Henri IV. Nommé en 1875 maître de conférences à l'École normale, il sut se concilier par les plus hautes qualités de l'intelligence et du cœur, le respect et l'affection des nombreux élèves qui depuis plus de vingt ans ont suivi ses leçons. Brillant et séduisant professeur, philosophe profond et éminemment spiritualiste, il était par-dessus tout, un sincère et fervent catholique, joignant à la foi la plus éclairée, la vie la plus exemplaire et de dévouement le plus actif à la vérité religieuse surtout sous

son aspect philosophique. Ses ouvrages si profondément pensés : *La certitude morale, la philosophie et le temps présent, les sources de la paix intellectuelle, le prix de la vie*, sont d'un philosophe, mais d'un philosophe chrétien, et c'est le chrétien qui parle plus que le philosophe dans sa brochure si remarquable : *Ce qu'on va chercher à Rome*. Si nous rappelons sa courageuse attitude lors de l'expulsion des congrégations, et la suspension d'un an dont il fut frappé, c'est surtout pour signaler la manifestation si élogieuse pour lui de tous ses élèves de l'Ecole normale ; et comme on lui avait laissé son traitement, il l'offrit intégralement à l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole normale, dont il devint plus tard l'un des administrateurs. Il y a deux mois à peine, M. Ollé-Laprune était élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de M. Vacherot : il préparait une notice sur son prédécesseur quand la maladie est venue le frapper. Sa fin a été digne de sa vie et parfaitement chrétienne. Sa mort est une perte pour sa famille, pour ses amis, pour les nombreux jeunes gens qu'il avait formés et qui lui gardaient une vive affection, mais aussi pour la pensée philosophique et chrétienne, dont il était l'un des organes les plus élevés et les plus écoutés.

Le nouveau directeur du séminaire Saint-Sulpice, à Paris. — M. Garriguet vient d'être nommé directeur du séminaire Saint-Sulpice, à Paris. Né à Estaing, dans le diocèse de Rodez, en 1851, il était séminariste à Saint-Sulpice, en 1873. Après avoir fait son noviciat à la Solitude d'Issy, il fut envoyé au séminaire de Bordeaux, où il a été successivement professeur de théologie et de droit canon, supérieur du séminaire de philosophie et enfin, depuis 1883, supérieur du Grand séminaire. Il est un des douze assistants de la Compagnie de Saint-Sulpice. Le R. P. Bousquet, supérieur général des prêtres de Picpus, est son oncle.

Une belle saillie. — Un jour, le célèbre abbé Combatot prêchait dans une grande église de Lyon.

Après avoir flagellé de sa parole vigoureuse les mécréants du jour, surtout cette pauvre et sotte espèce qui va redisant que c'en est fait de l'Eglise catholique, et qu'ils vont tout de bon cette fois l'enterrer, l'orateur descendait de la chaire à pas lents lorsque, tout à coup, il s'arrête et remonte :

« Mes frères, dit-il à ses auditeurs surpris, de votre ville de Lyon vous voyez le Mont Blanc, n'est-ce pas ? Eh bien, je vous le dis, les rats ne le mangeront pas !

Un sourire passa dans l'auditoire qui comprit.

Une parole vraie. — Un homme de cœur et de bien avait été dans une brillante situation et il avait toujours fait le plus noble usage de sa richesse : Atteint par des revers de fortune, il était tombé dans une gêne très étroite. Ce qu'il regrettait surtout de son ancienne situation, c'était de ne pouvoir plus répandre ses générosités sur des œuvres qu'il n'avait pas cessé d'aimer. Et comme il exprimait un jour ce regret avec un accent mélancolique : « il ne vous reste donc plus rien ? » lui dit l'ami avec lequel il s'épanchait : « Ah ! si répondit-il, ravissant, il me reste ce que j'ai donné. »

Le docteur Péan. — Le docteur Péan, savant illustre, opérateur renommé, est mort tout dernièrement des suites de l'influenza.

Chrétien fidèle, comme Pasteur, Récamier, Cl. Bernard, et dévoué à ses malades, le docteur Péan, réconforté par la réception des sacrements, a rendu pieusement son âme à Dieu. Le célèbre chirurgien opérait d'ordinaire ses malades dans la maison des religieuses Augustines, rue de la Santé. Pendant trente ans, on a pu apprécier là ses hautes qualités morales, sa droiture, sa bonté. Pendant vingt-cinq ans, avant l'établissement de son hôpital, pour lequel il dépensait annuellement 100,000 fr., il faisait venir, chez les Augustines du Saint-Cœur de Marie, de pauvres mères de famille malades à l'hôpital ; il les opérait gratis et coopérait de ses deniers à cette bonne œuvre, leur apportant bon vin, cognac, etc., et leur laissant discrètement, lorsqu'elles quittaient la maison, un billet de banque ou un louis pour leur convalescence.

Un trait charmant est raconté à ce sujet. Le jour de la première communion de Mlle Adrienne, sa dernière fille, il arriva, rue de la Santé, sans prendre le temps de changer ses habits de cérémonie, et il dit à la religieuse qui l'accompagnait : « Je suis heureux de pouvoir opérer aujourd'hui une pauvre femme de l'hôpital, et Mme Péan partage ma joie ; cette bonne action portera bonheur à ma fille. »

Norvège. — *Les progrès du catholicisme.* — Un correspondant, le *Petit Belge*, donne d'intéressants détails sur l'état du catholicisme en Norvège :

Le culte catholique est toléré maintenant en Suède. Il est libre, magnifiquement libre en Norvège et en Danemark, sur tout en Norvège.

Il y a des églises et des communautés catholiques, maintenant, à Stockholm, à Gothenborg, à Malmo, à Geffie sur le golfe Bothnie, etc.

A Stockholm, il y a deux églises catholiques : Saint-Eugène et Saint-Eric. La première a reçu un vocable, qui rappelle le nom du prince Eugène de Beauharnais, père de la femme d'Oscar Ier, père du roi Oscar II régnant.

Les conversions (une bonne cinquantaine par an), ne se font pas dans les rangs du clergé luthérien, ni dans ceux de la noblesse (les richesses acquises au seizième siècle pendant la guerre d'extermination faite aux catholiques et pendant la guerre de Trente-Ans, sur le continent européen, s'y opposent peut-être du côté humain). C'est dans la bourgeoisie que se manifeste un certain mouvement de retour.

Ce mouvement est plus accentué en Norvège et surtout en Danemark. A Copenhague, j'ai visité la belle résidence des Jésuites, qui ont hardiment fondé un collège dans les environs, à Ordrup.

A Ordrup, il existe aussi un petit couvent de religieuses hospitalières, qui passent leur vie dans la prière et dans la visite des malades. Elles sont très populaires dans la localité et dans les environs.

C'est une des particularités des missions scandinaves. Presque à chaque station on a attaché une maison hospitalière, dirigée par des religieuses, soit par des Sœurs grises allemandes de Sainte-Elisabeth, soit par des Sœurs savoisiennes de Saint-Joseph. Les Sœurs de Saint-Joseph sont 80 en Norvège et 140 en Danemark.

A Stokholm et à Christiania, elles ont de véritables hôpitaux où elles reçoivent tout le monde. On fait queue pour être admis dans ces asiles de bénédiction. La popularité des Sœurs est telle en Norvège, qu'elles peuvent voyager *pro Deo* en train et dans les bateaux des compagnies maritimes.

Au commencement de ce siècle, *il n'y avait pas un seul catholique en Norwège*, grâce au despotisme luthérien établi par les rois de Danemark.

Aujourd'hui, l'Eglise catholique est plus libre en Norwège que dans aucun pays d'Europe. De par la loi des *dissenters*, de 1891, la nomination à tous les postes ecclésiastiques est abandonnée à l'Eglise même ; le prêtre catholique est, pour les catholiques de son district, officier de l'état-civil ; le mariage conclu devant le prêtre catholique est légalement reconnu ; la liberté de l'exercice public du culte catholique est garantie ; les prêtres catholiques peuvent porter le Saint-Sacrement dans les processions à travers les rues de la paroisse ; la police en grand gala fait cortège ; les luthériens apportent même des fleurs pour orner les reposoirs.

Pensée

DOM Guéranger, après avoir mis les austérités que savent s'imposer même les infidèles, en regard des violations de la loi du jeûne commises par un si grand nombre de chrétiens ajoute : « Mais serait-il même nécessaire de les confronter avec d'autres qu'avec eux-mêmes, si incapables, pensent-ils, de supporter les abstinences et les jeûnes si réduits d'un carême, tandis que Dieu les voit chaque jour s'imposer tant de fatigues bien autrement pénibles dans la recherche des intérêts et des jouissances de ce monde ? Que de santés, usées dans les plaisirs au moins frivoles et toujours dangereux, et qui se fussent maintenues dans toute leur vigueur, si la loi chrétienne et non le désir de plaire au monde, eût réglé et dominé la vie ! »

AUX PRIERES

Sr M. Athanase, des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie.